



Commune de Villers-Bretonneux

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 22 février 2024 à 18 heures 30 - Salle du Conseil -

ORDRE DU JOUR

Les questions seront examinées selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2023.
2. Communication sur les décisions du Maire prises depuis le dernier Conseil Municipal.

Liste des délibérations qui seront examinées lors de la séance :

3. Admission en non-valeur de créance éteinte.
4. Adoption du règlement intérieur de l'accueil de loisirs, pause méridienne et restauration scolaire.
5. Adoption du règlement de l'affichage temporaire événementiel.
6. Débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le Maire,
Didier DINOUARD

